

COMMUNE DE BOMPAS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois et le cinq avril,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses délibérations sous la présidence de Madame Laurence AUSINA, Maire

Date de convocation : 30 mars 2023

Membres en exercice : 29

Présents : Mesdames et Messieurs Laurence AUSINA, Didier MALE, Carmen ARANEGA, Marie-Josée VIEGAS, Gilles GUILLAUME, Jean-François FRANCHET, Sylvie TROTIN, Dominique TEXTORIS, Arnaud TREMOUILLE, Marie DARNER, Jérôme CATHALA, Claude CAMPS, Bernard MARY, Lucy FERRER, Carole COLMENERO, Colette GONZALVEZ, Yolande LAFRANCAISE, Christophe MONELLS, Vanessa ALBERICH, Monique MORELL, Alain GRIEU, Brigitte LESIEUR, Michel CUGULLERE, Frédérique CUGULLERE, Caroline LANGLAIS

Absents excusés : M. Jérôme RUMEAU ayant donné procuration à M. Gilles GUILLAUME

Mme Marina PICORNELL ayant donné procuration à M. Didier MALE

M. Jean-Pierre SERRIE ayant donné procuration à Mme VIEGAS Marie-Josée

M. Pierre TILLOIS ayant donné procuration à Mme Carmen ARANEGA

Secrétaire de séance : Lucy FERRER

Objet : 2023/02/11 : Plans de financement de divers projets d'investissement – Maison des émergences

Considérant le plan de financement de l'action présentée au Conseil Municipal ci-dessous ;

Action : Maison des émergences, création d'un tiers-lieu socio-économico-culturel, site Mas Pams

PLAN DE FINANCEMENT				
Poste de dépense	Montant en € HT	Financement	Montant en €	Taux
Maîtrise d'œuvre, BET fluide et économiste	23 500	FEDER		
Gros œuvre	21 000	FSE		
Couverture	7 800	Europe		
Façade	11 500	CD66	49 250	19%
Menuiserie extérieure	15 000	CR	39 000	15%
Serrurerie	15 000	Etat DETR - DSIL	120 000	46%
Menuiserie intérieure - portes bois intérieures	8 000	Emprunts		
Revêtement sol / Faïence	2 500	Autofinancement	51 750	20%
Isolation / cloisons / Faux Plafonds	10 000			
Peinture intérieure	16 000			
Plomberie / sanitaire	40 000			
Electricité / Chauffage / Climatisation	40 000			
Installation photovoltaïque	7 800			
Aménagement intérieur (cuisine, placards, bureaux, ...)	41 900			
TOTAL	260 000	TOTAL	260 000	100%

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- **D'APPROUVER** les plans de financement des dossiers déposés pour subvention auprès des financeurs Etat, le cadre de la DSIL ou DETR, Région Occitanie et Département, tel que décrit ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Elu délégué à signer la présente convention et tout acte utile permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Fait à Bompas, le 11 avril 2023

Le Maire,

Laurence AUSINA

